



Marie-Assomption
23, rue Principale Nord
St-Bruno-de-Guigues (Québec)
J0Z 2G0
819 728-2910

3^e ANNÉE

Liste des effets scolaires 2024-2025

- 10 crayons à mine (HB)
- 3 gommes à effacer blanches
- 1 paire de ciseau
- 2 gros bâtons de colle
- 1 boîte de crayons à colorier en bois (24)
- 1 boîte de marqueurs lavables (16)
- 4 crayons effaçables à sec
- 4 surligneurs (jaune (2), bleu et rose)
- 6 séparateurs
- 3 cahiers d'écriture de style cahier Canada
- 20 pochettes protectrices en plastique trouées
- 2 Étuis à crayons (une pour les crayons à colorier et l'autre pour le reste du matériel)
- 2 duo-tangs rigides à pochettes
- 6 duo-tangs
- 1 cartable avec une couverture rigide (1 pouces)
- 1 costume d'éducation physique et espadrilles (comme soulier d'intérieur)
- 1 Sac d'école
- 1 Boite à diner

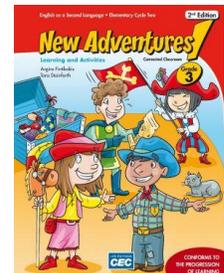
À notre école, nous favorisons la réutilisation des articles scolaires.
Merci!



Les cahiers d'activités suivants seront vendus à la Librairie Logitem de Ville-Marie



- Math: TamTam - ERPI
- Anglais : New Adventure- Édition CEC



S.V.P. Identifiez en écriture script chaque objet de votre enfant!

Vanessa Lambert, enseignante 3^e année

Code vestimentaire

Mes vêtements sont décents.

Le haut couvre la poitrine et la ceinture.

Le bas couvre jusqu'à mi-cuisse, incluant pantalons troués, shorts et jupes.

Je m'habille proprement et convenablement selon les saisons ou l'activité prévue.

En hiver, je porte des pantalons de neige et des bottes chaudes jusqu'à ce que l'école avise que ce n'est plus obligatoire.

Pour les récréations, je dois porter tous les vêtements avec lesquels je suis arrivé à l'école à moins que la surveillante en décide autrement selon la température ou la situation.

Les faux ongles ne sont pas acceptés.

À mon crochet, je dépose : casquette, tuque, chapeau, veste et manteau.

Je porte des chaussures appropriées selon la température et l'activité pratiquée. Seuls les souliers plats sont admis.

Les vêtements ou les accessoires que je porte prônent des messages de paix et d'harmonie (non violents).

Une intervention sera faite auprès de l'élève en cas de non-respect du code vestimentaire...

Si je ne m'habille pas correctement, un vêtement convenable me sera prêté.